

Imprimé & édité par Claude Lamorille.

ISSN : 2260-023x

19, rue Paul Dumont 62690. Aubigny-en-Artois

Directeur de la publication : Claude LAMORILLE

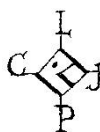
Eléments d'Histoire Artésienne



ARTOIS

Le Miracle du Calvaire d'Arras, 19 mars 1738.

Claude LAMORILLE



EHA 0124

Sources et bibliographie.

Le Miracle du Calvaire, processions 1677 à 1882	AD 62	B	Rod C 113 3
Le Miracle du Calvaire, processions 1677 à 1882	AD 62	B	C 170
Le Miracle du Calvaire, processions 1870	AD 62	B	A 617 6
Le Miracle du Calvaire, processions 1864	AD 62	B	A 1238
Le Miracle du Calvaire, processions 1860	AD 62	B	A 590 14
Le Miracle du Calvaire, processions 1860	AD 62	B	A 617 1
Le Miracle du Calvaire, processions 1845	AD 62	B	A 619 1
Le Miracle du Calvaire, processions 1845	AD 62	B	A 803
Le Miracle du Calvaire, processions 1804	AD 62	B	A 617 3
Le Miracle du Calvaire, processions 1786	AD 62	B	A 597 1
Le Miracle du Calvaire, processions 1742	AD 62	B	A 481
Le Miracle du Calvaire, processions 1739	AD 62	B	A 296
Le Miracle du Calvaire, processions 1738	AD 62	B	A 619 2
Le Miracle du Calvaire, processions AD 59 p 445-446	AD 59	B	B 1305 9
Le Miracle du Calvaire, gravures Calvaire	AD 62	F	4J483/1 à 21
Le Miracle du Calvaire, gravures Calvaire	AD 62	F	4J483/23-30
Duplessis, missionnaire	AD 62	F	4J478/62
Duplessis, missionnaire	AD 62	F	4J478/63
Le Miracle du Calvaire, processions 1935	AD 62	B	Rod A 372
Le Miracle du Calvaire, processions 1935	AD 62	B	Rod A 847
Le Miracle du Calvaire, processions 1935	AD 62		G 5 (45)
Le Miracle du Calvaire, processions 1935	AD 62		G 2 (85)
Le Miracle du Calvaire, processions 1906	AD 62	B	C 192 (5), affiche



Introduction.

Après les troubles religieux du XVIème siècle qui avaient surtout ébranlé le microcosme ecclésiastique plus que les croyants qui avaient bien marqué leur attachement indéfectible à la foi catholique, notre région retrouva une certaine tranquillité religieuse.

Tout l'Artois était empreint de la présence de la Religion Catholique, tant temporellement que spirituellement. Arras, sa capitale, ne disposait-elle pas dans ses murs, à l'abri de ses remparts, d'une Cathédrale avec ses cloîtres, d'une imposante Abbaye Saint Vaast, de onze églises paroissiales, d'une petite vingtaine de monastères aussi bien d'hommes que de femmes, d'une douzaine de refuges, de nombreuses chapelles, des hôpitaux, des hospices, de nombreux jardins ou parcs entourés de murs...

Il en allait de même en campagne, avec ses clochers présents dans chaque paroisse, ses chapelles et ses nombreux calvaires ou croix aux carrefours... et, un grand nombre d'Abbayes et Prieurés, disséminés sur tout le comté.

Par ses constructions architecturales nombreuses et imposantes, de bonne et belle qualité, elle imposait physiquement sa présence.

Sur le plan spirituel, il en allait de même. A Arras, plus de 800 personnes avaient la main mise sur le Sacré, et sur les mœurs des paroissiens. A la campagne, le curé n'hésitait pas à rappeler à l'ordre les fautifs. La vie quotidienne était rythmée par les offices religieux, les fêtes, les processions...

Tout tournait autour de l'église.

A partir de 1735, sous la conduite des Jésuites, on multiplia les missions. Si bien que : *« tout l'Artois étoit rempli de bons chrétiens, catholiques, praticans et communians. »*

Dans ce contexte, des faits extraordinaires prennent une ampleur inaccoutumée. C'est ce qu'il advint avec la guérison miraculeuse de Marie Isabelle Legrand.

Suite à une chute qu'elle fit le 28 décembre 1734, Marie Isabelle Legrand perdit totalement l'usage de sa jambe gauche. Avec le temps, elle fut obligée de se servir de béquilles pour se déplacer. Tous les médecins, chirurgiens et rebouteux qu'elle avait consultés, l'avaient déclarée incurable...

Et pourtant, le 19 mars 1738, le miracle se produisit.

La nouvelle se répandit dans tout l'Artois et la Croix où ce miracle se produisit, devint un objet de ferveur religieuse intense.

Les processions au Calvaire (plus de 260) se sont étalées du 4 mai au 19 septembre 1738. Elles cessèrent vers la fin du mois d'août car la moisson réclamait alors tous les bras des campagnards.

Pratiquement presque toutes les paroisses de l'Artois sont venues en procession au Calvaire d'Arras, certaines d'entre elles faisant deux fois le déplacement (Acq, Agny, Arleux, Estrée sur Bellonne, Fouquières lez Lens, Frévin Capelle, Gréwillers, Saulty et Villers Sire Simon et bien sûr les différentes paroisses d'Arras).

Le chroniqueur signale même : *« Le concours étoit très grand au Calvaire, et au-delà de ce que l'on pouvait imaginer. »*

On y est venu en foule de Picardie, du Cambrésis, du Lannois, de la Flandre française et des Pays Bas autrichiens, malgré les mauvais chemins et l'incommodité de l'hiver. »

La ferveur religieuse persista très longtemps, même au-delà du transfert du Calvaire dans une Chapelle de la Place de la Basse Ville, en 1770.

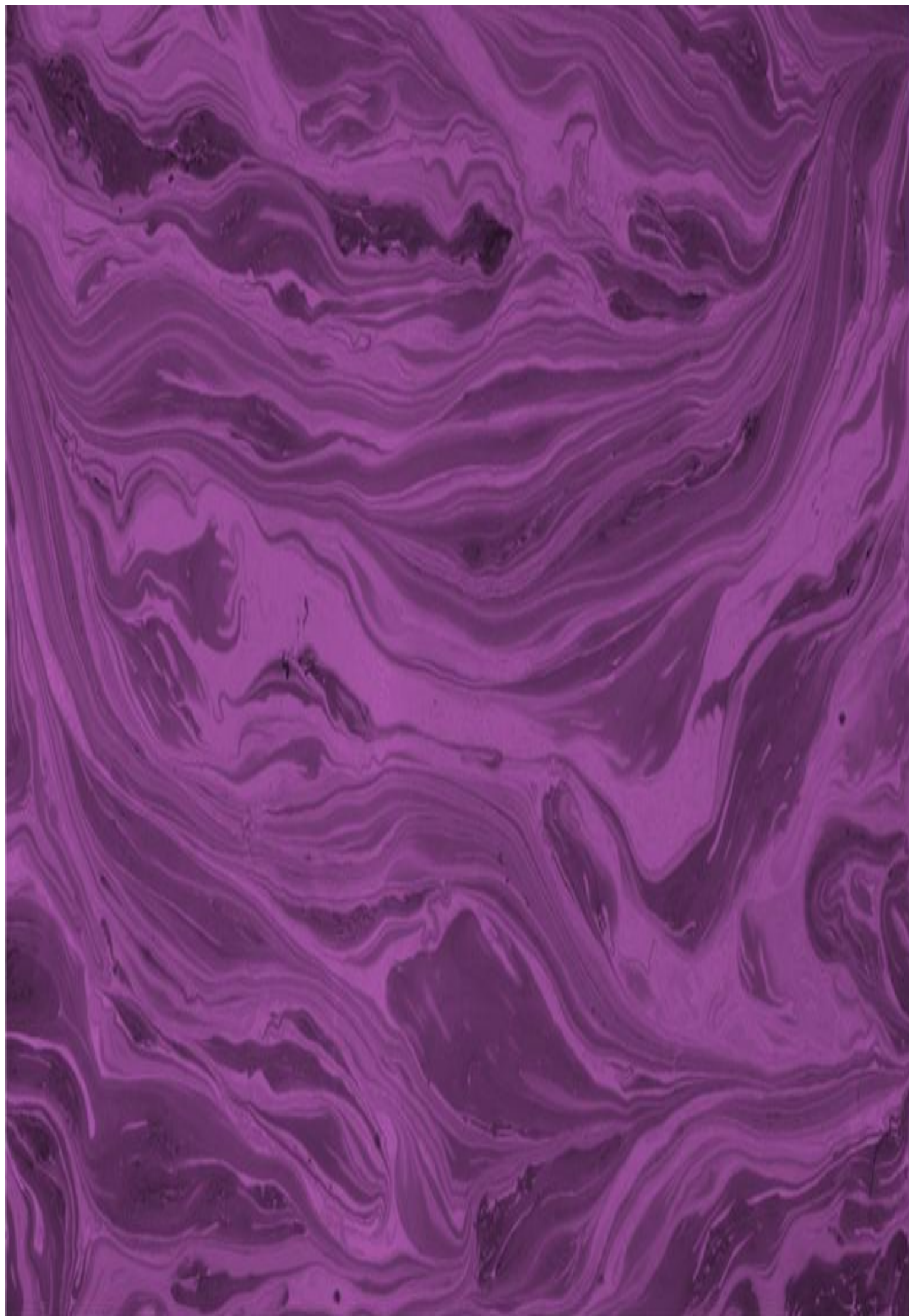
Le récit de ce miracle fait l'objet de ce numéro de « Eléments d'Histoire Artésienne ».

Quelques illustrations l'accompagnent.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Claude Lamorille







**Le
Miracle du Calvaire
d'Arras,
19 mars 1738.**





Affiche commémorant la plantation de la Croix, le 20 Mars 1738.



En 1677, Gui de Sève de Rochechouart, Evêque d'Arras de 1670 à 1724, avait fait planter sur la porte qui séparait autrefois la ville de la cité une croix, que les intempéries des saisons firent tomber de vétusté 60 ans après.

On songea à la remplacer.

Dans une ville si éminemment religieuse, l'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

Un an après sa chute, en 1738, le R. P. Du Plessis, que Monseigneur Baglion de la Salle, Evêque d'Arras de 1727 à 1752, avait appelé à Arras, ayant entendu parler avec honneur de la manière avec laquelle les Arrageois vénéraient ce signe sacré de notre rédemption, conçut le projet de la remplacer. Dans ce but, il s'adressa à plusieurs personnes riches de la ville, connues par leur dévotion, afin d'en obtenir quelque offrande. (Buissart nous dit que les offrandes qui furent faites à l'occasion du relèvement de cette croix, montèrent à des sommes immenses, dont une partie fut employée à la réparation des remparts et à la reconstruction de la Porte de Cité).

Ses démarches furent couronnées du plus grand succès. Plusieurs particuliers de distinction contribuèrent largement pour leur part : un magistrat d'Arras donna le bois nécessaire pour la croix et Monsieur De La Berye, Directeur Général des Fortifications en Artois, résidant à Arras, fit construire

l'escalier du rez de chaussée du rempart jusqu'au haut du calvaire.

Au moyen de ces libéralités et avec la permission de l'Evêque, il fit faire une nouvelle croix qui devait être plantée sur l'emplacement de l'ancienne.

Occupé alors de donner, de concert avec quelques confrères, une mission aux troupes de la garnison (comme c'était une coutume tous les ans), afin de les préparer à la Communion pascalle, il profita de cette occasion, et le 18 mars 1738, la retraite étant terminée, cette nouvelle croix fut bénie par Monsieur l'Abbé Boisot, archidiacre et l'un des vicaires généraux, et resta pendant deux jours exposée dans l'église des Jésuites à la vénération des fidèles, qui s'empressèrent d'aller déposer leurs adorations au pied de ce bois sacré.

Le Père Ignace, nous raconte dans ses Mémoires manuscrits, que le jour de la bénédiction de la croix et les deux jours suivants, l'église des Jésuites fut pleine de monde et était insuffisante pour contenir les fidèles.

Ce fut dans cette église et durant ce court espace de temps, qu'il s'y passa un fait Surnaturel que tous s'accordèrent à regarder comme un effet de la volonté Divine.

Marie Isabelle Legrand (une lettre anonyme imprimée qui parut lors de la plantation du calvaire dit que cette dame était petite fille de Marie Boiteuse ainsi appelée parce qu'elle l'était réellement et renommée dans la même profession), fruitière, âgée de 40 ans, née à Arras, avait la hanche gauche démise et le tibia écarté du fémur, les ligaments de la hanche fort relâchés et plusieurs vertèbres mouvantes et dérangées, par suite d'une chute

qu'elle avait faite le 28 décembre 1734, en descendant les marches de la cave qu'elle habitait sur la petite place.

De plus, les Sieurs Guério, Hasard, Du Mas, Chabot, Deville, chirurgiens & Hatté, pharmacien à Arras, déclarèrent qu'elle avait le genou de la même jambe gros et anchilosé, la jambe atrophiée et fléchie par une rétraction de nerfs, qui étaient fort gonflés et durs comme une corde, et par une contraction des muscles fléchisseurs, ce qui l'empêchait de faire les mouvements d'extension, etc. Ils déposèrent unanimement qu'ils ne connaissaient point de remède humain à cette infirmité.

Jusqu'alors, tous les remèdes avaient échoué et la science médicale était restée impuissante à guérir la Dame Legrand. Estienne Fernet et Simon, son fils, tous deux rebouteurs (ostéologues) à Bapaume, que la Dame Legrand, sous la conduite de sa mère, était allée consulter le 3 février 1735, l'avaient déclarée incurable.

Depuis sa chute, on fut obligé de la soutenir par-dessous les bras pour l'aider à marcher ; ensuite, ayant le corps extrêmement courbé et penché du côté gauche, elle s'aida d'un bâton. Quelque temps après, elle fut obligée de se servir d'une béquille avec son bâton puis, enfin, de deux béquilles.

Elle n'attendait plus de guérison que par un effet de la volonté de Dieu.

C'est donc dans cette attente et pleine de confiance, qu'elle se rendit, le lendemain de la bénédiction, à l'église des Jésuites, pour déposer ses adorations au pied de la croix nouvellement bénite. Pouvant à peine se lever de la chaise sur laquelle elle était assise dans sa cave, Marie Isabelle Legrand se dirigea, appuyée sur ses béquilles, du côté de l'église des Jésuites vers les deux

heures et demie de l'après midi.

En passant dans la rue de la Pomme d'Or, un soldat du régiment de Marsan dit à un de ses camarades, nommé Valenciennes : "Voilà une femme qui n'a qu'une jambe". En effet, elle avait la jambe gauche si fort retirée que la pointe de son soulier était élevée à un pied et demi de terre quand elle était debout. Les dépositions des témoins cités dans le mandement de Monseigneur Baglion, constatés de plusieurs personnes qui ne connaissaient pas laditte Marie Isabelle Legrand.

Elle fut rencontrée, vis-à-vis le grand portail de l'église St Géry, par sa sœur Marie Michelle qui, voyant la difficulté avec laquelle elle se soutenait, l'engagea fortement à retourner, lui faisant comprendre que si une nouvelle chute arrivait, elle occasionnerait des résultats plus fâcheux que n'en n'avait produits la première. Ses observations ne furent pas écoutées ; Marie Isabelle Legrand voulut continuer son chemin. Par un sentiment bien naturel, sa sœur l'accompagna de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident.

En route, la fatigue obligea Marie Isabelle à se reposer pendant quelque temps sur les degrés de la porte du sieur Delattre, avocat, greffier criminel de l'Hôtel de Ville d'Arras, demeurant un peu plus bas que la rue Huronval, sur l'autre côté de celle de la Coupe d'or. Sa sœur l'aida tant à s'asseoir qu'à se lever.

Le moment de lassitude passé, elle se remit en marche et, après avoir fait quatre à cinq pas très lentement et avec grand peine, elle s'arrêta un peu de temps avant de franchir le ruisseau de la rue, qu'elle passa ensuite aidée de sa sœur. Comme elle était sur le point d'entrer dans la petite rue des Jésuites, une femme,

dénommée Marie Thérèse Moulle, la prévint que la porte était fermée, à quoi celle-ci répondit : "Quand je devrais attendre quatre heures, cela ne m'embarrasserait pas."

"Allez, votre foi est grande" ajouta la même personne, "Dieu vous guérira."

Marie Isabelle Legrand, qui semblait présager ce qui lui arriverait, répondit : "Je l'espère."

Cependant, comme elle arrivait, les portes de l'église venaient d'être ouvertes et Marie Isabelle ne parvint à gravir les degrés du perron qu'avec beaucoup de peine, quoi qu'elle fut appuyée sur ses deux béquilles et soutenue par sa sœur. Animée d'une foi vive, d'une confiance extraordinaire et d'une ferme espérance d'obtenir sa guérison, elle commença sa prière à Dieu. Elle alla s'asseoir ensuite, aidée toujours de sa sœur, sur une chaise placée contre une colonne de l'aile gauche.

Là, jetant de temps en temps les yeux sur le Christ, de qui seul elle attendait le remède à tous ses maux, Marie Isabelle Legrand se mit à dire son chapelet et adressa à Dieu les prières les plus ferventes, versant des larmes et faisant des actes de Contrition.

Vers trois heures et demie, elle appela sa sœur, placée à quelque distance d'elle, pour l'aider à se lever de sa chaise et pour la conduire à la Croix exposée dans l'église. Elle s'en approchait malgré la faiblesse de ses membres inférieurs et baisa la Croix avec beaucoup de dévotion. Madame de la Tour de Millien, femme du second aide-major de la place, aussi bien que Marie Isabelle de Vauchelles, qui étaient près d'elle à faire leurs dévotions, furent touchées aux larmes de l'état de souffrance dans lequel se trouvait en ce moment cette infortunée.

Marie Michelle fit alors à sa sœur la proposition de retourner chez elle, afin de prendre un peu de repos ; mais sur les vives instances que celle-ci lui fit de vouloir bien différer de quelque temps encore le moment du retour, elle accéda à son désir. De plus, elle la conduisit du côté gauche de l'église et la fit asseoir entre deux confessionnaux.

Sa foi vive, sa confiance sans bornes, et l'espérance qu'elle avait d'être guérie, redoublèrent en ce moment. Elle continua d'adresser à Dieu les prières les plus ferventes, pour demander la guérison de son corps et de son âme.

Madame Jacq Gambier l'entendit alors dire à sa sœur : "Mon Dieu, je sens mes os et mes nerfs qui se détirent et mon sang qui se trouble dans mes veines, tout mon corps se disloque ...".

Au même instant, il se fit en elle une révolution extraordinaire ; les os de sa hanche reprirent leur position naturelle, les nerfs s'étendirent, la jambe gauche s'allongea.

Alors, seule et sans l'assistance de sa sœur, ni de ses béquilles et sans peine, elle fit plusieurs fois le tour de la Croix, dont elle embrassa à chaque fois les pieds du Christ. Enfin, baisant une dernière fois les pieds de l'image du Rédempteur, tout son corps fut parfaitement raffermi et aussi droit que si elle n'avait jamais éprouvé d'accident. Deux fois, elle se prosterna aux pieds du Maître Autel en rendant grâces à Dieu de sa guérison : on la vit se mettre à genoux, et chaque fois se relever seule, sans secours étranger. Elle s'assit ensuite toute seule avec facilité sur une chaise qu'un Père Jésuite lui fit donner et se leva de même.

Quelqu'un voulut alors l'aider à marcher, mais le Sieur Fallempin, prêtre habitué de l'église cathédrale, s'y opposa en disant qu'il fallait la laisser aller toute seule, afin de mieux vérifier la guérison et faire éclater davantage la toute puissance de Dieu.

Madame Michelle Legrand, Monsieur Despalungue, premier aide-major de la place, Madame de Millien, les Sieurs Fallempin, Lefevre, Houlier, Husson, Corroyer, Couppé, déclarèrent lors de l'information "qu'en ce moment, Marie Isabelle Legrand se tint debout sur ses deux jambes, étant extrêmement agitée et troublée, tremblant de tous ses membres, toute en sueur et en pleurs, le visage tout en feu, les yeux troublés et égarés lui sortant de la tête ; et alla, toute seule, sans être aidée ni soutenue de personne, tremblante et chancelante, baiser les pieds du Crucifix".

Le Père Ignace, dans ses Mémoires Manuscrits, rapporte que sitôt que Marie Isabelle Legrand s'aperçut qu'elle avait le libre usage de sa jambe, elle se leva et alla remettre elle même ses béquilles entre les bras du Christ, y ajoutant pour marque de sa reconnaissance, une petite croix de vermeil qu'elle portait au col. (Cette particularité n'est pas mentionnée dans le récit du Sieur Lefebvre).

Marie Isabelle Legrand sortit de l'Eglise d'un pas ferme et assuré, en descendit les degrés et retourna chez elle, descendit dans sa cave, marchant seule, sans aide ni soutien, racontant ce qui lui était arrivé.

Sur les cinq heures du même jour, elle revint aux Jésuites, sortit de l'église et s'en alla avec la même facilité.

Le lendemain, 20 mars 1738, vers deux heures après midi, la Croix nouvellement bénie, fut portée solennellement de l'église des Jésuites au Calvaire préparé au dessus de la porte de Cité où elle fut plantée. Marie Isabelle Legrand suivit la procession avec le plus grand recueillement, étant le sujet des regards d'admiration et de reconnaissance de tous les fidèles.

Le cortège était escorté par les soldats du régiment de Marsan, deux par deux, qui portaient les bannières des paroisses ; derrière eux venaient les croix des paroisses, les clercs, prêtres, Jésuites, en surplis, au milieu desquels figurait la Croix placée sur des leviers, portés par douze soldats. La Croix fut reçue sous la Porte de Cité au bruit des timbales et trompettes par un détachement des gendarmes pour lors en garnison à Arras. Le cortège continua sa marche, en passant par l'endroit nommé l'Union ; arrivés au haut du Calvaire, le R. P. Du Plessis prononça un véhément discours après lequel la Croix fut plantée.

La cérémonie terminée, on retourna dans le même ordre à l'église des Jésuites, où un Te Deum d'actions de grâces fut chanté.

Peu de jours après, un jury médical (composé des médecins, chirurgiens et rebouteurs d'Arras), commis pour examiner l'état de la demoiselle Legrand déclara que son corps et sa jambe étaient aussi sains et dans un état aussi naturel que si elle n'avait été malade.

En présence de pareils faits, sur les dépositions de 51 personnes dont Anne Joseph Martin, Jean Bartot, Thomas, Legros, De Bailleul, J. F. Gabville, Pierre Philippe Dioz, Isabelle Lenoir, Marie Michelle Legrand, J. Lallemant, Marie Françoise Lenoir, Ponce Chabot, Catherine Elizabeth Bouet, Marie

Françoise Bouet, Agnès de Ligny, Vast François Moureau, Adrien Joseph Perlin, les Demoiselles De Paris et Bauchet, Antoine Griffon, Marie Thérèse Morelle, Monsieur Dominique Begon, Jacques Gambier, Marie Ursule Guibert, Anne Françoise Dehée, Madame de la Tour de Millien, Isabelle de Vauchelle, M. V. Guibert, Jacqueline Gambier, Monsieur Despalungue, les Sieurs Falempin, Lefebvre, Houlier, Husson, Corroyer, Couppé, Duchâtelet, Hélène Minart, Guislain Courtois, et Camus, entendues dans l'information faite par le Sieur Jean Noël Le Clercq, Prêtre, Docteur en Sorbonne, chanoine de la cathédrale, Official et vicaire général ; sur les avis donnés le 25 avril 1738, sur l'état de la demoiselle Legrand, par les Sieurs Crendal, Hazard, Durant et Moyette, Médecins d'Arras ; et après avoir pris conseil des Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, Monseigneur Baglion de la Salle, alors Evêque d'Arras, publia, le 26 avril 1738, un Mandement par lequel il juge que la guérison arrivée le 19 mars précédent, dans l'église des Révérends Pères Jésuites d'Arras, en la personne de Marie Isabelle Legrand est extraordinaire, surnaturelle et miraculeuse. De plus, ce Prélat ordonne pour le 3 mai suivant, jour de l'Invention de la Croix, fête que l'église célèbre en mémoire de la découverte de ce glorieux trophée, des solennelles actions de grâces et que le Saint Sacrement soit exposé dès le matin dans la dite église des Jésuites et accorda 40 jours d'indulgence à ceux qui réciteront au pied de la Croix nouvellement bénie, 5 Pater et 5 Ave pour chaque vendredi de cette année 1738 seulement.

Et afin que la mémoire d'un si grand bienfait soit toujours présente aux yeux des générations suivantes, il permit d'attacher à la Croix, les deux béquilles que la demoiselle Legrand avait laissées dans l'église des Jésuites, sitôt après sa guérison, et de mettre une pierre dans cette Eglise et une autre au pied de la

Croix, sur lesquelles devait être gravé l'extrait du dispositif de son Mandement, qui fut lu, en entier, aux prônes des messes paroissiales.

Voici cette inscription :

“L’AN DE GRÂCE 1738, MARIE ISABELLE LEGRAND QUI AVAIT DEPUIS PLUS DE TROIS ANS LA JAMBE GAUCHE PLIÉE PAR UN RÉTRÉCISSEMENT DE NERFS ET ENTIÈREMENT DESSÉCHÉE, FUT GUÉRIE MIRACULEUSEMENT DANS CETTE ÉGLISE EN FAISANT SA PRIÈRE AU PIED DE LA CROIX QUI Y FUT BÉNITE À LA FIN D’UNE MISSION DONNÉE AUX TROUPES PAR LE PÈRE DU PLESSIS, JÉSUITE. CETTE GUÉRISON FUT D’AUTANT PLUS ÉCLATANTE QUE LA JAMBE QUI ÉTAIT DÉCHARNÉE, DEVINT EN UN INSTANT AUSSI SAIN ET AUSSI FLEXIBLE QUE L’AUTRE. LE JOUR SUIVANT, LA CROIX FUT PORTÉE SOLENNELLEMENT SUR LE REMPART OÙ ELLE FUT EXPOSÉE À LA VÉNÉRATION PUBLIQUE. MONSEIGNEUR FRANÇOIS DE BAGLION DE LA SALLE, EVÊQUE D’ARRAS, APRÈS AVOIR VÉRIFIÉ CE MIRACLE, DONNA EN AFFIRMATION UN MANDEMENT DATÉ DU 26 AVRIL 1738.”

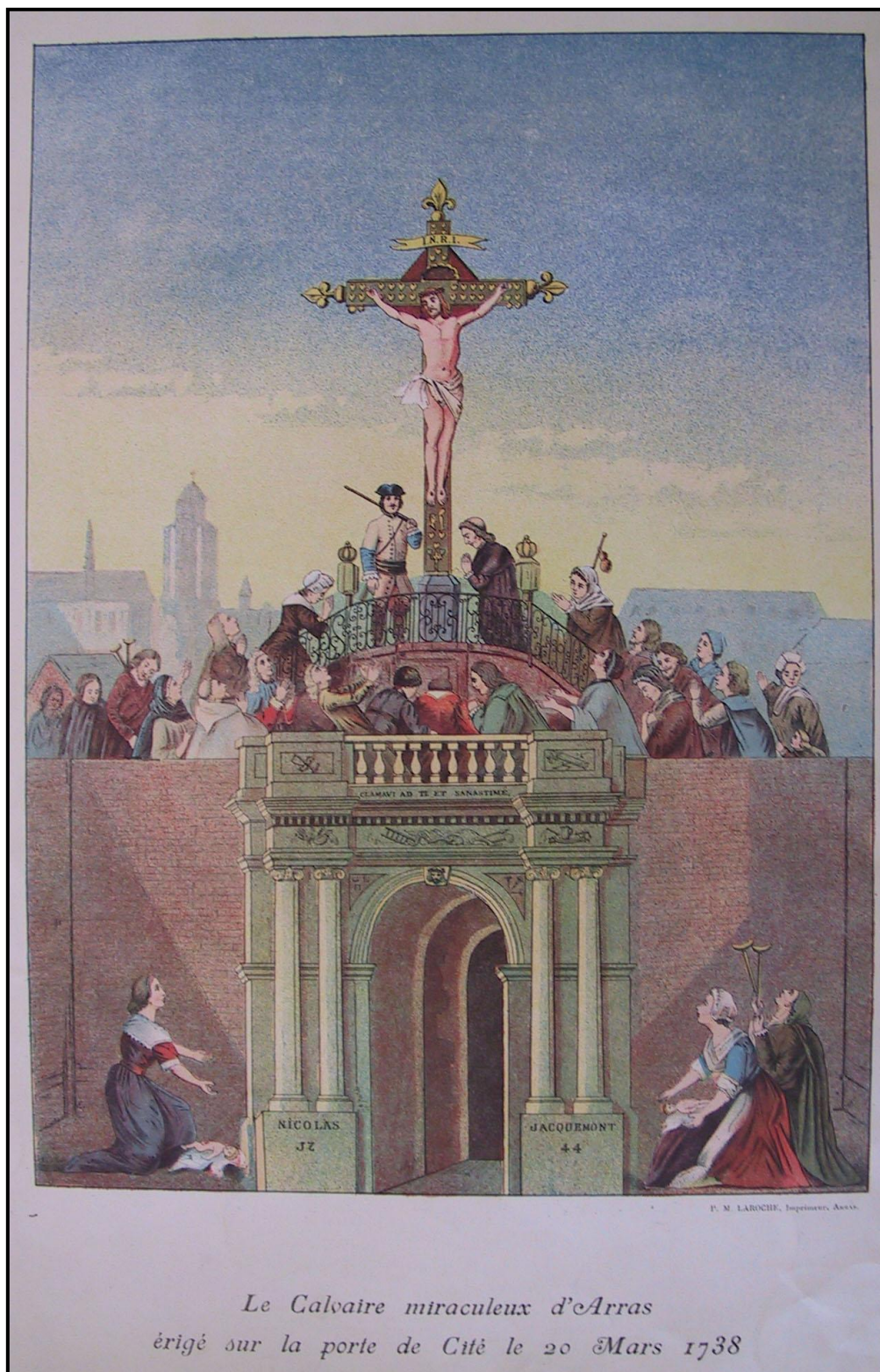
Le vendredi 2 mai suivant, en exécution des dispositions contenues dans ce Mandement, le Chapitre fit pousser toutes les cloches de l’église cathédrale à 7 heures du soir et le lendemain, qui était un jour de fête chômé dans le diocèse, la cloche Joyeuse, sur l’ordre du magistrat d’Arras, fut mise en branle à 6 heures du matin, à 10 heures et à midi, et annonça aux habitants la belle et joyeuse cérémonie dont ils allaient être témoins.

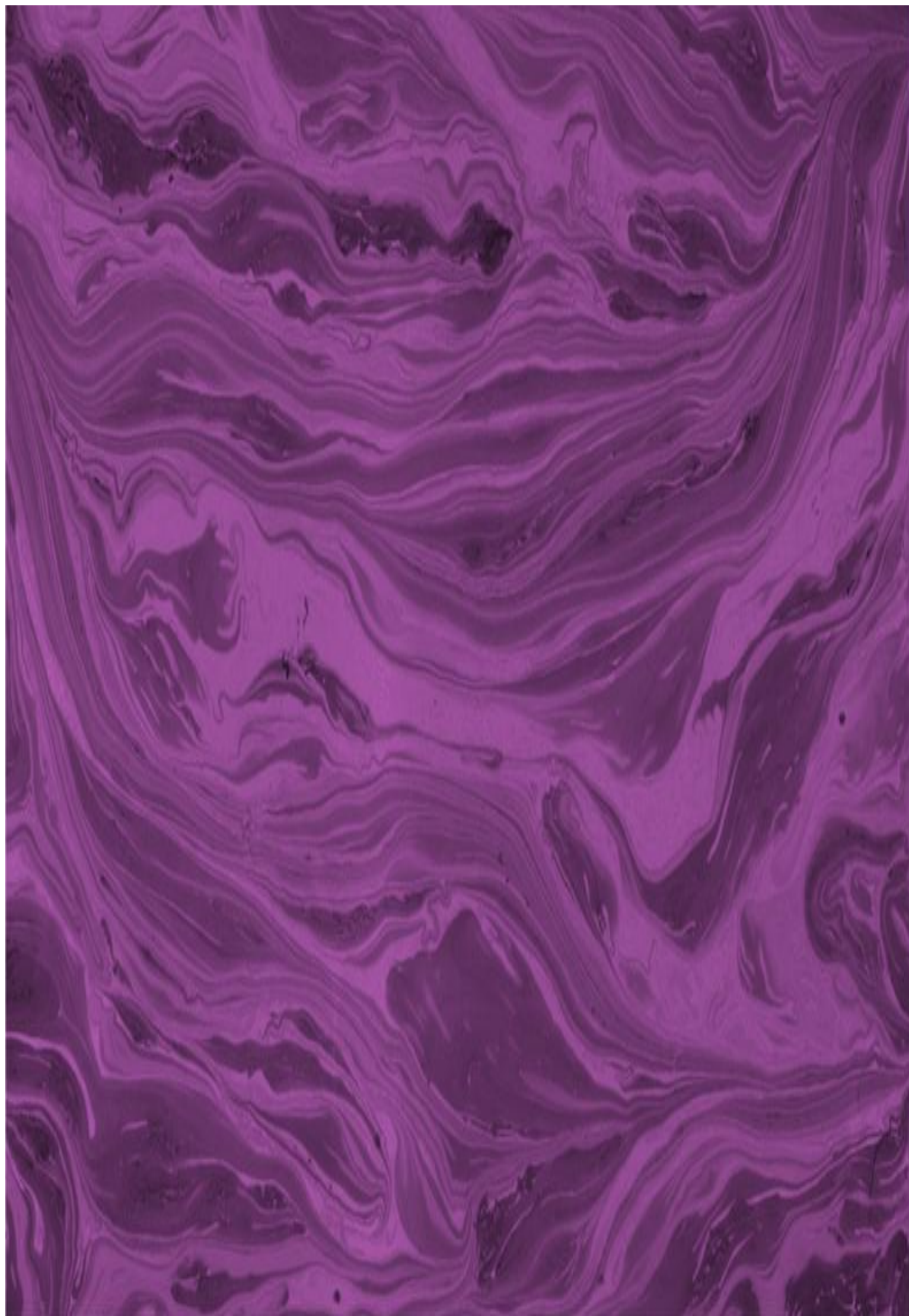
Le même jour, vers les trois heures après midi, le clergé de la cathédrale suivi de l’Evêque en rochet et camail, sortit de l’église Notre Dame, et se rendit processionnellement à celle des Jésuites ; Marie Isabelle Legrand, la fille miraculée, environnée d’un

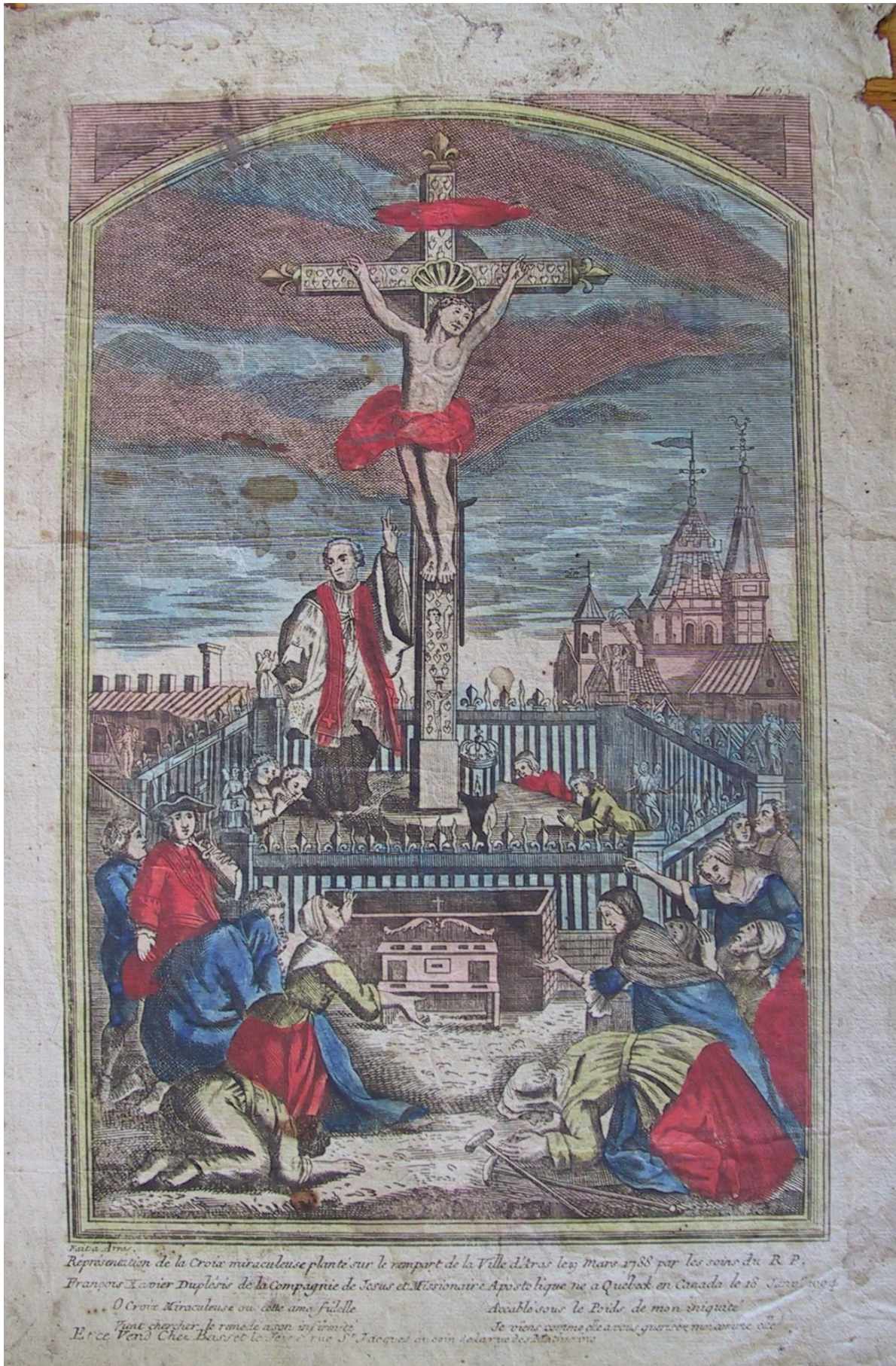
immense flot de fidèles, tant de la ville que de la campagne, suivait le prélat, tenant un cierge à la main. L'Evêque, arrivé à la porte de l'église des Jésuites, y fut complimenté par le Recteur de la Société, qui le conduisit dans le sanctuaire où le prélat se plaça sous un dais qu'on lui avait préparé. Un prédicateur du Collège donna un sermon, après lequel l'Evêque entonna un Te Deum qui fut chanté par la musique de la Cathédrale accompagnée des trompettes et timballes de la gendarmerie. La procession se rendit ensuite dans le même ordre au Calvaire, en passant par la rue St Aubert, monta le rempart, prit le pont des Casernes ou de la Tour du Claquedent ; puis étant arrivée au Calvaire, la musique de la Cathédrale y chanta l'hymne Vexilla Regis, qui fut répété en chœur par les fidèles. Enfin la procession retourna à l'église Notre Dame par l'union des deux remparts de la ville et de la cité.

Le lendemain, Dimanche 4 mai 1738, un Te Deum fut chanté, en actions de grâces du miraculeux évènement, par toutes les paroisses de la ville. A Saint Géry, sur la paroisse de laquelle demeurait la dame Legrand, un Te Deum y fut chanté solennellement par la musique de la cathédrale. Les trompettes et les timbales, qui dans toutes les solennités précédentes avaient prêté généreusement leur concours, vinrent ajouter un nouveau charme à cette cérémonie, après laquelle le clergé et le peuple allèrent au Calvaire dans le plus grand recueillement ; Marie Isabelle Legrand suivait le curé de la paroisse, tenant un cierge à la main.









Liste des paroisses
qui sont allées processionnellement
au Calvaire
planté au-dessus de la Porte de Cité
de la Ville d'Arras
en l'an 1738.

D'après le récit contemporain du Sieur Lefebvre
(*) Paroisses citées dans les Mémoires manuscrits du Père Ignace.

Date	Paroisse de	Remarques - Notes
Di 4 mai 1738	Arras - St Aubert	
	Ste Catherine en Méaulens	
	St Nicolas	
Lu 5 mai 1738	Arras - Ste Croix	
Ve 9 mai 1738	Arras - St Etienne	
Di 11 mai 1738	Arras - St Maurice	<i>située au coin de la rue du Bloc et de la rue St Maurice.</i>
	Arras - St Nicaise	<i>située près du marché aux moutons, ancien cimetière St Nicaise.</i>
	Arras - Chapelette aux Jardins	<i>située rue de la Fourche, il n'en reste plus de vestiges.</i>
	Arras - St Etienne	<i>située sur la Place St Etienne. La procession revin pa l'Eglise des Jésuites, où l'on chanta l'hymne Vexilla Regis, après leque le curé donna la bénédiction du St Sacrement.</i>
Lu 12 mai 1738	Arras - St Jean en Ronville*	<i>située au coin de la petite rue St Jean. Le clergé et le peuple, en procession, se rendirent au Calvaire par</i>

		<i>le rempart derrière le Couvent des Carmes - chaussés et revint par les rues St Aubert, des Jésuites et de St Jean.</i>
Ma 13 mai 1738	Arras - St Aubert	<i>l'église était située au coin de la rue des Gauguiers et St Aubert.</i>
Me 14 mai 1738	Arras - Ste Croix	<i>située sur la Place de ce nom.</i>
Je 15 mai 1738	Arras - Couvent des Carmes - chaussés	<i>situé rue St Jean.</i>
Ve 16 mai 1738	Achicourt	
	Agy	
Di 18 mai 1738	Ablain-St Nazaire*	<i>La procession, après avoir été faire ses dévotions au Calvaire, revint chanter le Te Deum en l'Eglise des Jésuites.</i>
	Arras - Couvent des R.R.P.P. Récollets*	<i>situé entre la rue des Récollets et la rue de Poiteau Maisseney</i>
	Arras - Ste Marie Madeleine*	<i>située sur la Place de l'Evêché.</i>
	Arras - St Nicolas-sur- les-Fossés*	
Ve 23 mai 1738	Arras - Couvent des Capucins	<i>Les Capucins se rendirent à l'église de St Vaast, d'où ils allèrent, avec cette communauté, processionnellement au Calvaire. La procession revint par l'église des Capucins où l'on chanta une antienne à St François, et retourna à St Vaast, où il fut donné une bénédiction du St Sacrement.</i>
	Arras - Abbaye Royale de St Vaast	
Lu 26 mai 1738 Lu de Pentecôte	Arras - Couvent des Dominicains	<i>actuellement la prison.</i>
	Agy	
	Habarcq	
	Bouvignies	
Ma 27 mai 1738	Carency	
	Guémappe	
	Ecurie	
	Wancourt	

	Roclincourt	
	Tilloy	
	Beaurains	
	Farbus	
	Téluche	
	Arras - St Sauveur	
	St Martin-sur-Cojeul	
Je 29 mai 1738	St Nicaise en Cité	
Lu 2 juin 1738	Arras - Les chanoines réguliers de la Ste Trinité*	
Ve 6 juin 1738	Mont St Eloy	
	Villers-au-Bois	
	Ecoivres	
	Annez	
Sa 7 juin 1738	Duisans	
	Etrun	
	Marœuil	
	Monchy-le-Breton	
	St Aubin	
	Acq	
	Louez	
	Caucourt	
	Rivière	
Di 15 juin 1738	Lens	
	Bavincourt	
	Gouy-en-Artois	
	Barly et Fosseux	
	Estrée-sur-Bellonne	
	Fossez-les-Arras	<i>St Nicolas-sur-les-Fossés, certainement</i>
	Wanquetin	
	Neuville St Vaast	
	Montenescourt	
	Gouves	
	Simencourt	
	Monchy-le-Preux	

	Bailleulmont	
	Lières	
	Beaumetz-les-Loges	
	Dainville	
	Berneville St Vaast	
	Bailleulval	
	Noyelle-Vion	
	Basseux	
	Warlus	
	Lohiette et Lorgies	
	Liévin	
	Loos	
	Haine	<i>Haisnes, certainement</i>
	Noyelle-sous-Lens	
Lu 16 juin 1738	Sallau	
	Bétencourt	<i>hameau de Tincques</i>
	Villers Brûlin	
	Béthonsart	
	Aubigny-le-Roi	
	Mingoval	
	Aignières	
	Villers-Châtel	
	Berles-Monchel en partie	
	Berlette en partie	
	Savy	
	Sauty-Cauchie	<i>certainement Sauchy-Cauchie</i>
	Cambligneul	
Ma 24 juin 1738	Bouvignies-Boyeffles en partie	
	Camblain-l'Abbé	
	Bully en Gohelle	
	Grenay	
	Haines	
	Acq	
	Hermaville	
	Givenchy en Gohelle	
	Aix en Gohelle	
	Tilloy les Hermaville	

	Hauteville	
	Manin	
	Souchez	
	Beaufort-les-Avesnes	
	Tencquette	
	Angres	
	Noyelles en Ternois	
	Izel-les-Avesnes	
	Hamblain les Prés	
	Averdoingt	
	Humermont	<i>? inconnu</i>
Me 25 juin 1738	Ambrines en St Pol	
	Givenchy le Noble	
	Willerval	
	Gavrelle	
	Lignerœuil	
Je 26 juin 1738	Magnicourt en Comté	
	Frivillers	<i>Fréwillers</i>
	Haurelain	<i>c'est Houvelin, hameau de la paroisse de Magnicourt-en-Comté</i>
	Récourt	
Ve 27 juin 1738	Villers sire Simon	
	Pénin	
	Hermin	
	Frémicourt	
	Estrée-Cauchie	
	Ranchicourt	
	Gauchin-Legal	
	Villers-Siremont	<i>= Villers-sire-Simon ?</i>
	Rebreuve	
	Houdain	
	Hendecourt en Artois	
Di 29 juin 1738	Frévin-Capelle	
	Haute-Avesnes	
Lu	Vis en Artois	

30 juin 1738		
Ma 1 ^{er} juillet 1738	Eaucourt	<i>malgré une pluie continue.</i>
	Rémy	
	Les deux Vimy en Gohelle	
Je 3 juillet 1738	Boiry Ste Rictrude	
	Boisleux au Mont	
	Mercatel	
	Boiry Becquerelle	
	Hénin-sur-Cojeul	
	Croisilles	
	Ervillers	
	Ecoust St Mein	
	Hersin	
	Bailleul-sire-Berthoult	
	Arleux en Gohelle	
	Fresnoy	<i>Arrondissement de St Pol ou de Montreuil ?</i>
	Boieffle-bois-Bernard	
Sa 5 juillet 1738	Harnes	
	Blairville	
	Fouquières les Lens	
Ma 8 juillet 1738	Fampoux	
	Drouvin-Bauwin	
	Pietre-Ploich	
	Rœux	
	Feuchy	
	Athies	
	St Laurent	
	Fouquières les Lens	
	Avesnes le Comte	
	Lattre	
	Cantin et Cappy	
	Lucheux	
	Humbercourt	
	Coullemont	

	Couturelle	
	Sauty	<i>Saulty</i>
	Gréwillers lez Bapaume	
	Biache St Vaast	
Me 9 juillet 1738	Achiet le Grand	
Je 10 juillet 1738	Wendin-Weppes	<i>Ces deux mots sembleraient n'en faire qu'un mais c'est une erreur.</i>
Ve 11 juillet 1738	Hennecourt	
	Fontaine-lez-Heuchin	
	Sombrin	
	Saulty	
	Warluzel	
	Sus St Léger	
	Riencourt-les-Bapaume	
	Blavincourt	
	Bijoscourt*	<i>ou Bihucourt cité plus loin</i>
	Drocourt	
	Rouvroy	
	Méricourt	
	Gomiecourt-lez-Hermie	
	Riencourt-en-Artois	
	Bihucourt	
	Cérisy	
	Neuvireuil	
	Oignies	
	Avion	
	Annequin	
	Grincourt	
	Grand-Rullecourt	
Di 13 juillet 1738	Oppy	
	Ficheux	
	Hennecordel	
	Adinfer	
	Ransart	
	Douchy	

	Ayette	
Lu 14 juillet 1738	R.R.P.P. Récollets	<i>pour la deuxième fois, au nom de toute la Province</i>
Me 16 juillet 1738	Monchy au Bois	
	Bienvillers au Bois	
	Hannescamps	
	Gommicourt	
	Sailly au Bois	
	Foncqueviller	
	Berles-au-Bois	
	Hébuterne	
	Bayencourt*	<i>ou Baillecourt</i>
Je 17 juillet 1738	Boiry-St-Martin	
	Gouy-Servin	
	Achiet le Petit	<i>La procession d'Achiet le Petit se rendit à l'église St Jean sur la paroisse de laquelle demeurait (près de la porte Ronville) de Stenllet, sieur de La Sague, écuyer seigneur du lieu ; puis, le clergé de cette paroisse les conduisit processionnellement au Calvaire.</i>
	St Amand les Souastre	
	Hulluch	
	St Léger	
	Brebières	
	Lambres*	<i>La procession de Lambres fut une des plus remarquables qui soit venue au Calvaire. Elle était précédée de timbales, trompettes et hautbois, et embellie par la présence de 3 à 400 enfants de la ville, supérieurement habillés. De plus, à l'invitation d'Isabelle Legrand, une femme chartrière, paralytique, qui comme elle avait été guérie par la vertu de la Croix, suivait la procession, tenant un cierge à la main.</i>
	Corbehem	
Di 20 juillet 1738		<i>Ce jour-là, dès 5 heures du matin, une foule nombreuse composée de plus de 1000 personnes, occupait les alentours de la porte Ronville, se rendant au Calvaire. Ce</i>

		<i>flot de fidèles précédait les processions des communes de :</i>
	Bucquoy	
	Ablainzevelle	
	Souastre Sombrin	<i>Je ne sais pourquoi l'auteur réunit ces deux localités, qui sont voisines l'une de l'autre, puisqu'il fait mention ci-dessus que les habitants de Sombrin étaient venus au Calvaire le 11 juillet.</i>
		<i>Un ordre parfait régnait dans leur marche, à tel point qu'à 8 heures du matin, aucun vide n'existait pas encore dans les rues depuis la porte Ronville jusqu'au Calvaire même.</i>
	Puisieux au Mont	<i>A dix heures et demie, la procession de Puisieux-au-Mont, précédée de trompettes, de tambours et d'archers parut dans les mêmes rues.</i>
	Leubeuf*	
	Gozeaucourt*	
	Levaque*	
	Ligny	
	Frévin	
	Gouy sous Bellonne	
	Bétricourt-lez-Rouvroy	
	Arleux en Paluez	
	Bugnicourt	<i>Le Sieur Lefebvre n'en fait pas mention dans sa liste.</i>
	Planques près Lauwin	<i>Pendant ce temps arrivaient par la Porte Méaulens ces villages, tandis que d'autres entraient par la Porte d'Amiens.</i>
	Quinchy	<i>Le Sieur Lefebvre n'en fait pas mention dans sa liste.</i>
	Courcelettes	
	Hamelincourt	
	Violaines	
	Mory	
		<i>On a compté que ce jour-là, il y avait plus de 15 000 étrangers dans la ville d'Arras. Plusieurs de ces processions avaient à leur tête des enfants habillés en ange.</i>
Ve 25 juillet 1738	Jésuites d'Arras et Jésuites de Douai	<i>La congrégation des Hommes établie aux Jésuites à Arras, alla recevoir à la porte Ronville, les 700 hommes de la</i>

		<i>congrégation de Douai, établie aux Jésuites Wallons ; et de là, revinrent conjointement au Calvaire, d'où ils repartirent pour aller chanter la grande messe aux Jésuites.</i>
	Boyelles	
	Martinpuich	
	Beugnâtre	
	Boiry-notre-Dame	
	Dury St Martin	
	Eterpignies	
	Pys	<i>Vis?</i>
	Warlincourt-les-Pas	
	Gréwillers	
	Irles	<i>?</i>
	Trannoy	
Di 27 juillet 1738	Estrée-sur-Bellonne	<i>Pour la deuxième fois</i>
	Sapignies	
Ve 1 ^{er} août 1738	Courcelles-le-Comte	
	St Aubert	<i>Pour la deuxième fois. Cette procession alla au Calvaire et revint aux Jésuites où Hoché, curé de la paroisse, chanta la grande messe et prêcha à l'Offertoire. C'est le 2^{ème} curé de la ville qui, en pareille occasion, ait été chez ces Religieux.</i>
Di 3 août 1738	Wailly	
	Sailly-en-Ostrevent	
	Bellonne	
	Bersée	
	Noyelle-sous-Bellonne	
Ve 15 août 1738	Toutes les paroisses d'Arras	<i>Ce jour-là, eut lieu la procession générale annuelle en l'honneur de l'Assomption de la Sainte Vierge, à laquelle l'Evêque Baglion de la Salle assista pontificalement.</i>
	St Jacques d'Amiens	<i>Cette cérémonie terminée, les pèlerins de St Jacques de la ville d'Amiens qui venaient en dévotion au Calvaire d'arras, arrivèrent. Ils avaient avec eux un aveugle qui, s'il faut en croire les bruits qui coururent alors, se trouva guéri ; ils s'en</i>

		<i>retournèrent le lendemain.</i>
Di 31 août 1738	Pommier	
		<i>Le Père Ignace raconte dans ses Mémoires manuscrits que, pendant ce mois, il partait journellement de Péronne, des voitures qui amenaient au Calvaire d'Arras, des personnes de cette ville et des environs. Une grande partie des villages de Santerre y sont venus ; plusieurs, en mémoire et à l'imitation de ceux d'Arras, ont fait ériger des Calvaires ou planter des grandes Croix.</i>
Ve 19 sept. 1738	Humbercamps	<i>Durant ce mois, la moisson réclamant tous les soins et tous les bras des campagnards, les pèlerinages se trouvèrent suspendus. Il ne vint qu'un seul village.</i>
		<i>L'auteur du Supplément aux Nouvelles Ecclésiastiques dit que le concours était très grand au Calvaire, et au-delà de ce que l'on pouvait imaginer. On y est venu en foule de Picardie, du Cambrésis, du Lannois, de la Flandre française et des Pays-bas autrichiens, malgré les mauvais chemins et l'incommodité de l'hiver.</i>

Au mois de novembre 1738, on commença à fermer le Calvaire d'une muraille et à l'orner d'autre embellissement.

Les mauvais temps firent cesser les processions de la campagne ; mais le peuple de la ville et des environs ne cessa pas d'y venir faire ses prières.

A la fin de février 1739, les soldats du Régiment du Roi et d'autres ouvriers continuèrent les travaux. On pratiqua deux chemins pour parvenir au sommet du monument, l'un du côté des grandes casernes, près de la Tour du Claquedent, l'autre du côté de l'Union qui était une élévation de terre entre la ville et la Cité, sur le Crinchon, revêtue de murailles avec un parapet du côté de la Porte Méaulens et des écluses dessous pour retenir ou faire couler les eaux. Elle fut commencée en 1531, continuée en 1541 et achevée en 1579. En 1724, l'Union fut élargie et un peu baissée (Mém. du Père Ignace). Pour rendre ces avenues plus belles, on a abattu les parapets du rempart du côté de la Cité et tous les arbres auxquels on a substitué des tilleuls.

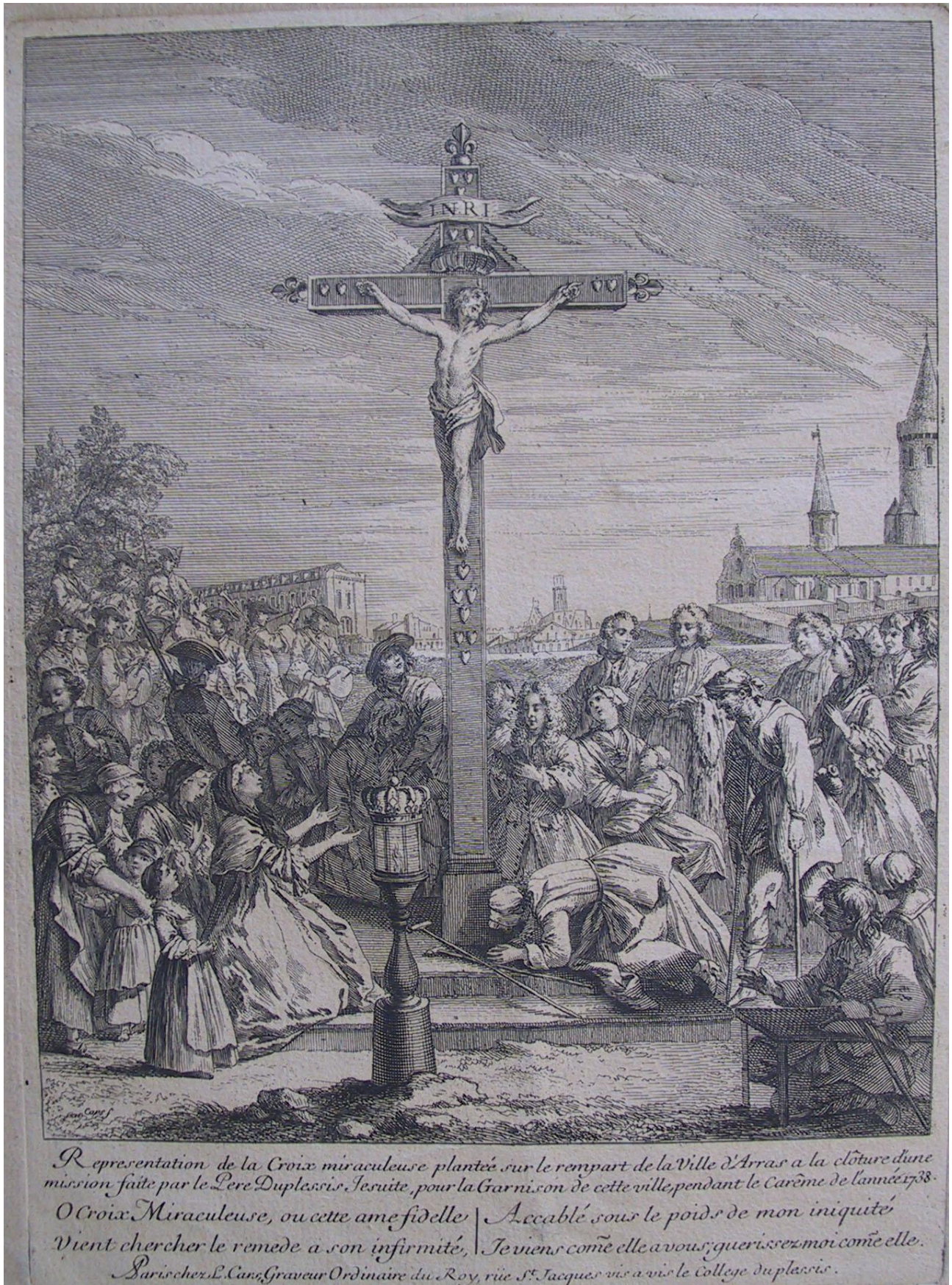
La Porte sur laquelle s'élevait le Calvaire était de même architecture que la Porte des Malades à Lille. Elle consistait en un cintre orné de sculptures soutenues de quatre colonnes. Au frontispice était écrit ce texte : "Clamavi ad te et sanasti ine", qui convenait fort bien à Marie Isabelle Legrand, guérie par la vertu de la Croix. Le haut était décoré de plusieurs ornements d'architecture.

Le Calvaire étant situé sur la paroisse de St Nicolas-en-Lattre, une Confrérie de la Croix y fut établie et autorisée par une Bulle du Pape Clément XII. Le 1er mars 1739, on fit en cérémonie la lecture de cet acte pontifical, et le 3 du même mois, jour de l'Invention de la Ste Croix, le clergé et le peuple se rendirent en procesion au Calvaire en mémoire de cette pieuse institution.

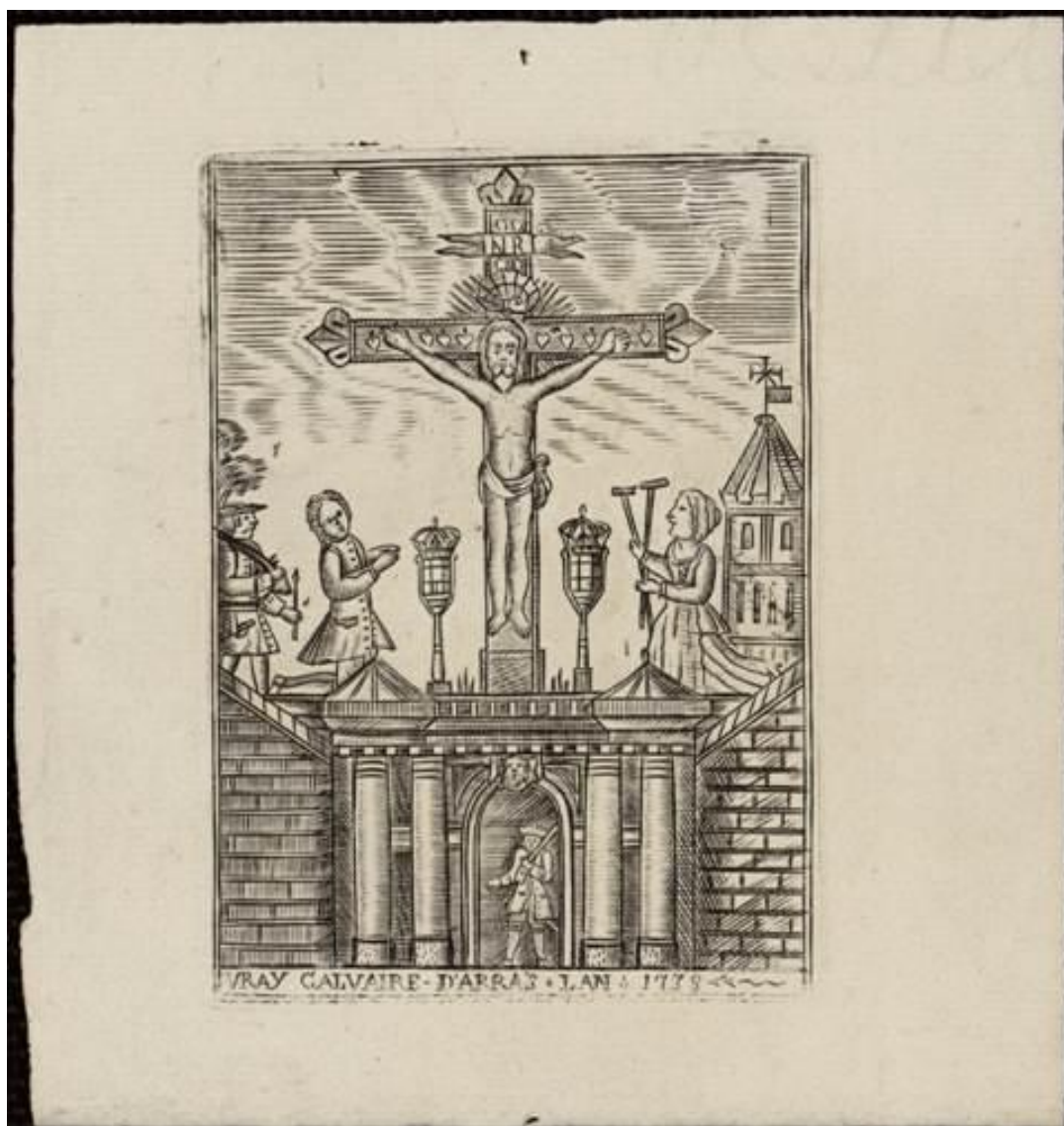
Environ 30 ans plus tard, la Porte de Cité tomba en ruine, et l'administration d'alors, voulant effacer les anciennes limites qui séparaient la Cité de la ville, résolut la destruction de ce monument. Il fallut en conséquence placer ailleurs le Calvaire. On choisit, à cet effet, la place de la basse ville, sur laquelle on fit construire une chapelle.



Procession au Calvaire.



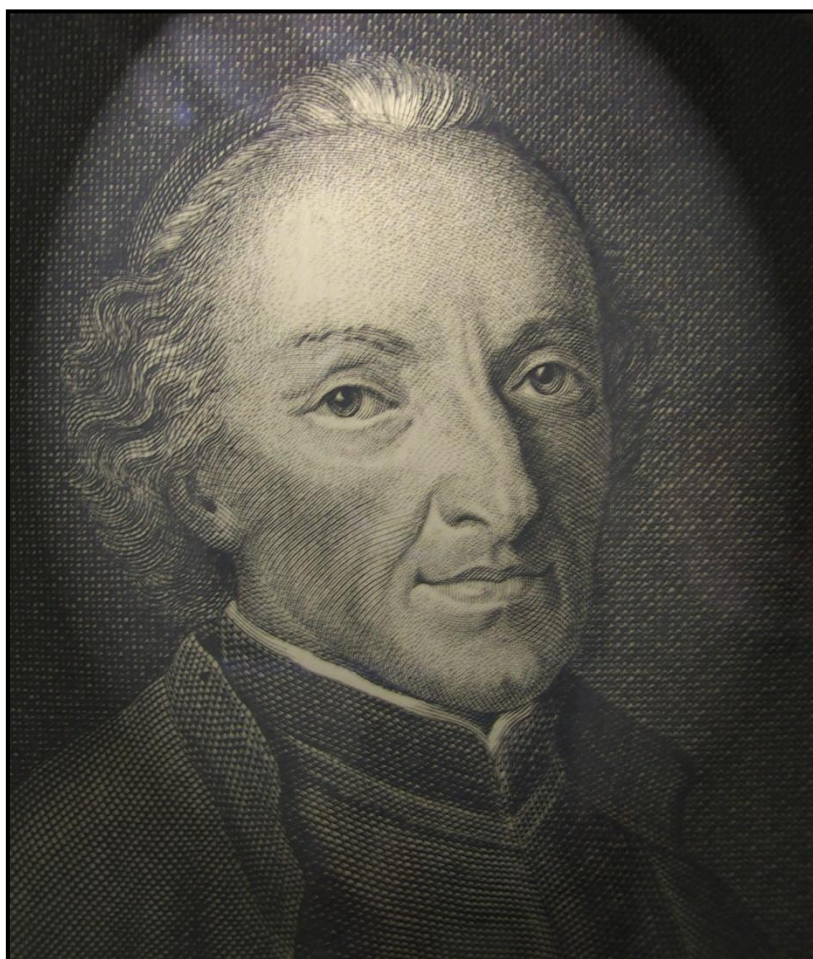
Représentation de la Croix miraculeuse plantée sur le rempart de la Ville d'Arras à la clôture d'une mission faite par le Père Duplessis, Jésuite, pour la Garnison de cette ville pendant le Carême de l'année 1738.
O Croix Miraculeuse, ou cette ame fidelle | Accablé sous le poids de mon iniquité
Vient chercher le remède à son infirmité, | Je viens comé elle avous; guérissez moi comé elle.
Paris chez L. Cars, Graveur Ordinaire du Roy, rue St. Jacques vis à vis le College Duplessis.







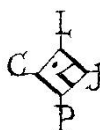
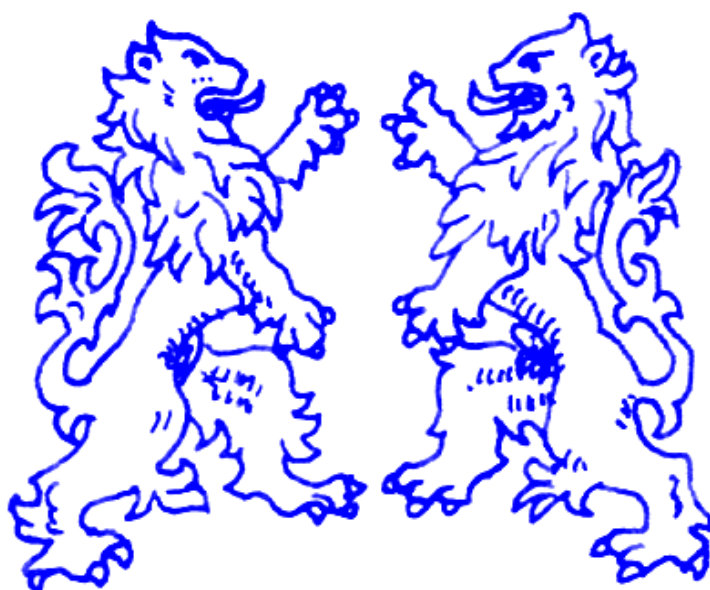
Le Révérend Père Duplessis.







Eléments d'Histoire Artésienne



Reproduction interdite.